

Contact

+33 (0) 1 53 01 85 85
www.agencevu.com

VU'

60 Avenue de Saxe
75015 Paris, France

INSCRIPTION

Pré-inscription

La pré-inscription en formation s'effectue en ligne via le formulaire dédié. Cette démarche indique un intérêt pour une ou plusieurs de nos formations. Il ne garantit pas automatiquement une place en formation et n'engage pas non plus à y participer.

Processus d'inscription

Suite à la pré-inscription, VU'Education entre en contact avec le client par email pour apporter des informations complémentaires et envisager le processus d'inscription. Celui-ci consiste en deux modalités distinctes :

- Une demande de financement portée par le candidat-participant dans le cadre d'une prise en charge par un organisme tiers (AFDAS, Pôle Emploi...).
- L'établissement d'un accord sur le tarif, les modalités et éventuellement l'échéancier de paiement dans le cadre d'un autofinancement

Durant ce processus, une place en formation n'est pas encore attribuée mais « réservée » (si des places sont toujours vacantes) ou « en liste d'attente » (si toutes les places disponibles sont déjà réservées).

L'attribution officielle et définitive d'une place en formation se fait à l'étape suivante.

Inscription définitive

Dès que nous recevons la confirmation de votre financement par l'organisme tiers ou un premier acompte¹ de votre part dans le cadre d'un autofinancement, nous vous confirmons qu'une place est bien disponible pour la formation désirée.

Vous êtes alors officiellement inscrit à la formation, sauf si vous nous signifiez par email dans les 6 jours ouvrables suivant notre message de confirmation que vous ne souhaitez plus y participer.

Passé ce délai, vous vous engagez à suivre la formation selon le calendrier prévu et à vous acquitter des sommes prévues par l'échéancier.

¹ Règlement par chèque ou par virement bancaire, éventuels frais bancaires à la charge du stagiaire

Contact

+33 (0) 1 53 01 85 85
www.agencevu.com

VU'

60 Avenue de Saxe
75015 Paris, France

CONDITIONS DE RETRACTATION

Indisponibilité, abandon ou annulation du participant

Toute indisponibilité, abandon ou annulation doit faire l'objet d'une information écrite adressée au Responsable Formations :
Mathias Nouel : nouel@vuphoto.fr / 01 53 01 85 84

Annulation :

- Dans le cas d'une annulation annoncée à plus de 30 jours avant le début du stage : remboursement de 100% de l'acompte versé.
- Dans le cas d'une annulation annoncée entre 30 et 15 jours avant le début du stage : 50 % de l'acompte versé sera remboursé.
- Dans le cas d'une annulation annoncée à moins de 15 jours du début du stage : aucun remboursement ne sera possible sauf cas de force majeur.

Indisponibilité ou Abandon :

En cas d'indisponibilité ponctuelle du participant à l'une ou l'autre journée de formation ou en cas d'abandon total de la formation :

- Il ne sera procédé à aucun remboursement des montants versés et les montants non versés resteront dus.
- Si le participant bénéficie d'un financement de la part d'un organisme tiers, les montants non encore facturés au dit organisme au moment de son abandon resteront à charge du participant.

Indisponibilité ponctuelle d'un formateur ou annulation d'une formation par l'organisme de formation

L'Agence VU' se réserve le droit d'annuler une formation. En cas d'annulation, en concertation avec les participants concernés, l'Agence VU' étudiera toutes les possibilités pour leur proposer une autre formation. Toutefois, si aucune solution n'est trouvée, l'Agence VU' s'engage à rembourser les sommes perçues.

En cas d'indisponibilité ponctuelle du formateur, l'Agence VU' fera tout son possible pour proposer une nouvelle date, proche de la date initiale. Si cette nouvelle date ne convient pas au participant, l'Agence VU' s'engage à lui rembourser les heures annulées.

Contact

+33 (0) 1 53 01 85 85
www.agencevu.com

VU'

60 Avenue de Saxe
75015 Paris, France

DROITS À L'IMAGE ET DE REPRODUCTION

Le participant autorise l'Agence VU' à reproduire et diffuser :

- Toute photographie de « making of » prise pendant le workshop sur laquelle il apparaîtrait.
- Une sélection des photographies réalisées au cours de la formation par le participant, que celui-ci aura transmis donnant ainsi son accord.

Ces photographies seront utilisées dans le strict cadre de la documentation et de la communication, print, audiovisuelle et/ou numérique, des formations VU' Education. Le participant renonce à solliciter une quelconque compensation à quelque titre que ce soit pour la reproduction et la diffusion des dites photographies dans les conditions visées ci-dessus.